

## **La santé des malades chroniques en ALD en jeu**

Le directeur de la CNAM a proposé mardi 24 juin, un plan de redressement de 3 milliards d'euros en 2009. La réduction du déficit de la sécurité sociale se ferait notamment par le déremboursement de médicaments prescrits aux malades chroniques en affection de longue durée (ALD). Vaincre la Mucoviscidose s'insurge contre cette mesure, envisagée sans aucune réflexion préalable avec les associations de santé, et qui risque de mettre en péril la santé des patients atteints de mucoviscidose.

### **Déremboursement de certains médicaments : des conséquences désastreuses pour les patients atteints de mucoviscidose**

Le directeur de l'assurance maladie a proposé un plan de réduction des dépenses avec une baisse de la prise en charge des affections de longue durée. Les médicaments « à vignette bleue » seraient remboursés non plus à 100% mais à 35%, le reste serait pris en charge par les complémentaires santé.

Les malades de la mucoviscidose, et notamment les jeunes adultes, ont déjà des difficultés à supporter un quotidien rendu extrêmement pénible par la maladie et par les nombreux restes à charge (participation forfaitaire, forfait hospitalier, franchises médicales, médicaments déjà non remboursés...). Leur situation financière ne permet pas, pour beaucoup d'entre eux, d'accéder à une mutuelle complémentaire.

**Le risque est considérable de voir des patients arrêter de prendre certains médicaments par manque de moyens financiers et mettre ainsi en péril leur santé.**

### **Des médicaments, « de confort » pour les biens portants, indispensables et irremplaçables pour les patients atteints de mucoviscidose**

Plusieurs médicaments, mentionnés dans le Protocole de Diagnostic des Soins (PNDS) élaboré par les experts de la Haute Autorité de Santé (HAS), sont concernés, notamment :

- 85% des patients atteints de mucoviscidose sont en insuffisance pancréatique et doivent prendre à vie de la « Vitamine A ». **En cas d'arrêt de ce traitement, une carence en « Vitamine A » peut entraîner des troubles de la vision et un risque augmenté d'infection.**
- En prévention et en traitement du syndrome d'obstruction intestinale, jusqu'à 50% des patients utilisent des médicaments améliorant le transit. **Si les patients ne prennent plus ces traitements, ils risquent une occlusion nécessitant des soins lourds en hospitalisation.**

**Quelle est le but de cette mesure ? Faire des économies, ce n'est même pas certain ! Marginaliser les malades chroniques déjà affaiblis par leur maladie et leur précarisation quotidienne, plus sûrement !** Les malades en ALD sont mis au banc d'une société qui se dit « solidaire », qui met en péril la santé des malades et les envoie vers une formule toute nouvelle d'affliction : la pauvreté chronique.

La Ministre de la santé, Roselyne Bachelot, a déclaré que le gouvernement allait donner sa réponse sur cette proposition pour le 15 juillet prochain. **Vaincre la Mucoviscidose demande la non application de ces mesures sur la vignette bleue pour les malades en ALD et une véritable concertation de l'ensemble des acteurs concernés par les problèmes du financement de l'assurance maladie.**

#### **Contacts Presse**



**Elodie Guimard**  
Tel : 01 40 78 91 96  
eguimard@vaincrelamuco.org

**Muriel Papin**  
Tel : 01 40 78 91 75  
mpapin@vaincrelamuco.org

Vaincre la Mucoviscidose - 181, rue de Tolbiac - 75013 Paris / Fax : 01 45 80 86 44